

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Assemblée plénière du 26 Octobre 2015

VŒU PRÉSENTÉ PAR
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le 16 octobre dernier, à l'issue de son Congrès annuel, à Troyes, l'Assemblée des Départements de France (ADF) a soumis à ses membres une motion au travers de laquelle il est demandé à l'État qu'il garantisse aux Départements les moyens de maintenir leurs politiques.

L'ADF exige notamment de l'État des mesures durables pour garantir dès 2016 la pérennité du RSA et la compensation financière des Départements dans la prise en compte du reste à charge que nous subissons depuis des années.

Cette motion, jointe en annexe, a été adoptée à l'unanimité par les Présidents des Conseils départementaux.

Aussi, compte tenu de la situation d'incertitude et d'urgence dans laquelle sont plongées toutes nos collectivités, je vous propose d'adresser au représentant de l'État le vœu de notre assemblée départementale visant à soutenir la mise en œuvre rapide et concrète de cette motion de l'ADF.